

AUTORISATION PARENTALE DE VOL POUR UN (ELEVE) PILOTE MINEUR

A remplir avec le plus grand soin pour effectuer les vols

Nous soussignons, (NOM, Prénom) :

Parent 1 : Parent 2 :

Demeurant :

Téléphone : Mail :@.....

Agissant en qualité de représentants légaux de l'enfant mineur non émancipé :

(NOM, Prénom)

né le (date de naissance) à (lieu de naissance)

☐ Déclarons autoriser l'Aéroclub du Var et au profit de notre enfant mineur, à lui faire suivre une formation au pilotage d'avion léger en vue de l'obtention d'une licence de pilote privé (LAPL/PPL) ou toute autre qualification additionnelle, incluant des vols solo supervisés.

ou

☐ Reconnaissons que notre enfant est titulaire d'une licence de pilote (ABL, LAPL, PPL), et autorisons ce dernier à exercer les privilèges de sa licence en tant que commandant de bord (CDB) pour des vols privés (1).

La présente attestation est régie par le droit français.

Par la présente attestation, nous renonçons à tout recours contre l'Aéroclub du Var sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle de la part de ce dernier.

Fait à, le

Pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures obligatoires des représentants légaux du mineur (2) :

Faire précéder la signature de la mention « Bon pour autorisation d'une formation au pilotage (dont les vols solo supervisés) » ou « Bon pour autorisation d'exercer comme CDB. » selon le cas.

Représentants pris ensemble comme disposant du plein exercice de l'autorité parentale.

Représentant légal du mineur 1

Représentant légal du mineur 2

(1) Le pilote doit avoir un exemplaire de cette autorisation dans ses documents de vol. Une copie est détenue par le club dans le dossier du pilote.

(2) Dans l'hypothèse d'un exercice exclusif de l'autorité parentale, le signataire atteste sur l'honneur exercer l'autorité parentale et être le représentant légal du mineur.